



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

Projet de ligne 735 KV Chamouchouane – Bout-de-l'Île

## **Mascouche dépose un mémoire au BAPE**

-Un plan de compensation demandé à Hydro-Québec-

**Mascouche, le mardi 16 décembre 2014** – La Ville de Mascouche a déposé un mémoire au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet de ligne 735 KV, Chamouchouane – Bout-de-l'Île, d'Hydro-Québec.

« Aujourd'hui, la Ville de Mascouche soutient le principe du projet d'Hydro-Québec et en comprend la raison d'être et la pertinence. Toutefois, afin d'assurer l'acceptabilité sociale et environnementale du projet et d'en limiter les impacts sur son territoire, la Ville souhaite s'assurer que celui-ci prenne en compte deux composantes majeures, l'élaboration d'un plan de compensation juste et écologiquement équitable pour les forêts déboisées par le projet et la considération de l'atteinte à la qualité des paysages identitaires », déclare le maire de Mascouche, Guillaume Tremblay, qui est allé présenter le mémoire au BAPE.

En amont de ce projet, la Ville de Mascouche a déjà fait ses devoirs en élaborant, en 2014, un *Plan directeur du parc du Grand-Coteau* et en préparant, pour 2015, un *Plan directeur des milieux naturels* comprenant des objectifs de conservation qui sont l'une des richesses du territoire et qui distinguent Mascouche, parmi les banlieues de la couronne nord de Montréal.

Réalisé par la division Environnement, le mémoire détaille les impacts du projet sur les forêts de Mascouche. Il met en évidence la valeur écologique, économique et sociale des boisés et des friches qui seront déboisés et utilisés pour la ligne électrique.

A cet effet, la Ville de Mascouche demande à Hydro-Québec d'élaborer conjointement un plan de compensation qui tienne compte de la perte des services écologiques par le déboisement de forêts de grande valeur que sont le Boisé de Mascouche St-Roch et le Boisé des sentiers de la Presqu'île.

La Ville de Mascouche demande également que l'implantation de la nouvelle ligne soit réalisée de façon à minimiser les impacts sur les paysages identitaires de la municipalité.

L'intégralité du mémoire déposé par la Ville de Mascouche au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), concernant le projet de ligne 735 KV Chamouchouane – Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec, est disponible sur le site Internet de la Ville de Mascouche au [ville.mascouche.qc.ca](http://ville.mascouche.qc.ca).

-30-

*Source*

**Francis Villeneuve, directeur**

**Service des Communications**

**Ville de Mascouche**

450 474-4133, poste 2790

[communication@ville.mascouche.qc.ca](mailto:communication@ville.mascouche.qc.ca)